paysans conservateurs une opposition farouche. Mais comme dans toutes les bonnes choses, le bon sens l'emporta finalement sur l'irréflexion.

Deux autres œuvres de haute importance à savoir : la construction d'une conduite d'eau potable et l'établissement d'un nouveau cimetière à Biwer étaient dues à son initiative.

Comme chef de la commune il avait pour devise : le bourgmestre est là pour le public et non celui-ci pour le bourgmestre ; il voulait dire par là que le bourgmestre ne devait pas faire figure de dictateur, mais qu'il était le serviteur de ses administrés.

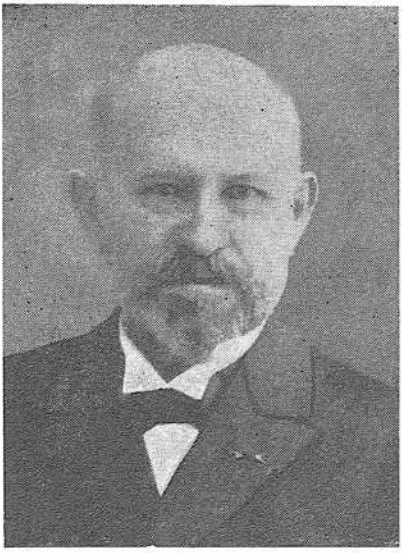

De conception libérale, il était tolérant, large d'esprit et désintéressé dans ses fonctions publiques. « *Weem d'Politik en Möllichkouh ass, dee mouss säich so lossen, datt heen e Fockert ass* ».

Peu après son établissement à Wecker un de ses ouvriers s'était suicidé. Le curé ayant ordonné l'enterrement de la dépouille dans un coin du cimetière « Hondseck » réservé aux corps des mécréants, André D. ne toléra pas ce qui pour lui constituait une injustice manifeste et révoltante. Avec quelques ouvriers il se rendit au cimetière, déterra le cercueil et le mit au rang général. Comme il abhorrait toute forme d'injustice surtout quand elle s'exerçait contre les déshérités de la fortune, ses interventions étaient énergiques et mordantes. C'est ainsi qu'il se brouilla sérieusement avec un patron de ses voisins qui lui avait proposé le dressement d'une liste noire comme moyen de contrainte envers les ouvriers mécontents.

Quand un jour une plainte fut dressée contre le garde Hans, pauvre diable chargé d'une famille nombreuse, qu'on accusait d'endettement, d'ivrognerie et de dévergondage, A. D. fit prendre par le conseil communal une délibération qu'il rédigea lui-même et qui se termina par la proposition d'une gratification de 50 Frs. Pour bien mettre en relief les misères de l'intéressé, l'avis en question relevait : « Que le garde Hans, du temps qu'il avait à la maison en dehors de sa femme encore sept filles, donc huit femmes en tout, n'ait pas été à même de se trouver à la hauteur d'une pareille situation, cela ne peut faire de doute pour quiconque connaît les défauts rédhibitoires du genre féminin ; défauts qui apparaissent surtout à l'âge de la jouvence ».